

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 19 novembre 2025

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous sollicite suite aux évolutions annoncées concernant les Agences régionales de santé et, de fait, l'évolution des responsabilités qui leur sont aujourd'hui dévolues. L'Uniopss et son réseau d'adhérents non lucratifs des solidarités et de la santé agissent au quotidien auprès des personnes vulnérables dans différents secteurs des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, socio-judiciaires ou encore de la lutte contre l'exclusion ou du lien social.

Menant des actions bénévoles pour certains, gérant avec des professionnels du soin et de l'action sociale des établissements ou des services pour la grande majorité et ce, pour le compte de l'État, des départements, des régions et parfois de manière mêlée entre ces derniers, nous constatons concrètement en quoi l'enchevêtrement des compétences et l'absence de structure publique de référence freine souvent, empêche parfois de mener des actions d'accompagnement et/ou d'accueil dont nos concitoyens ont besoin.

Nous regrettons aussi que les autorités publiques et leurs administrations, celles de l'État comme des départements, considèrent trop souvent les acteurs que nous sommes, à qui est confiée la mise en œuvre concrète de missions d'intérêt général, uniquement comme de simples opérateurs et non comme des co-constructeurs, par notre expertise d'usage, de l'action publique.

Néanmoins, nous ne pouvons qu'être inquiets par un démantèlement précipité des Agences régionales de santé au profit, d'un côté, des préfectures de région et, de l'autre, des conseils départementaux, à la fois par un risque de rupture d'égalité territoriale face à des besoins identiques, par un nouveau morcellement de responsabilités aux effets qui restent à évaluer, et par un risque de nivellement par le bas de l'accès aux soins et de l'accompagnement pour certains publics.

Si nous regrettons régulièrement les effets des politiques en silos qui ne correspondent pas à la vie quotidienne des personnes vulnérables, nous pensons qu'il est nécessaire de concevoir ensemble et à l'échelle pertinente la santé publique, la santé environnementale, les soins de proximité, l'offre hospitalière, le développement de la prévention et l'ensemble de l'action médico-sociale, notamment dans le champ de l'autonomie.

De même, si une approche de ces sujets se doit d'être aussi territorialisée que possible pour répondre à des situations par nature différentes, son efficacité dépend aussi souvent d'une vision et d'une impulsion globale.

Sans être fermés à des évolutions souhaitables, nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir la garantie que les changements à venir ne se feront pas au détriment des publics les plus en difficulté, des personnes particulièrement vulnérables par leur situation personnelle, leur capacité contributive ou leur territoire de vie.

Dans un contexte de besoins grandissants d'accompagnement et de prise en soins de qualité pour des personnes présentant des difficultés plurielles (santé mentale, dépendance, isolement, polyopathologies, etc.), nous souhaitons tout particulièrement avoir l'assurance que l'accompagnement du grand âge, du handicap, de la lutte contre l'exclusion, de la prévention en santé ou de la santé publique ne serviront, ni les unes, ni les autres, de variables d'ajustement à d'autres politiques publiques, du fait de contraintes financières ou par choix. A cet effet, nous ne pouvons pas considérer comme satisfaisant le caractère disparate de ce qui est mis en œuvre aujourd'hui dans le champ de la protection de l'enfance confié aux départements, un constat largement partagé.

De même, nous sommes particulièrement attachés aux questions liées à la démocratie en santé qui permettent à la fois aux usagers, aux professionnels et aux acteurs de terrain de la société civile de prendre part aux débats, à la définition comme à l'évaluation des politiques publiques.

En ce sens, alors que nous venons de célébrer les 80 ans de la Sécurité sociale et que, pour notre part, nous défendons le principe d'une « vraie cinquième branche » dans le champ de l'autonomie, comparable dans ses fondements aux quatre autres, nous voulons rappeler notre attachement profond aux principes fondamentaux de la protection sociale qui allient l'universalité des droits, l'égalité de traitement, le financement par la solidarité et l'unicité du pilotage. Toute réforme à venir, vertueuse dans son esprit et, en particulier, dans une recherche de simplification, ne peut aboutir à des effets positifs à nos yeux sans que ces principes soient fermement maintenus.

Pour ces raisons, nous souhaitons pouvoir échanger avec vous pour saisir toutes les opportunités de décroisement des politiques publiques des solidarités et de la santé tout en évitant d'aboutir à l'opposé de l'effet recherché.

En vous remerciant d'avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Daniel GOLDBERG
Président de l'Uniopss